

**COMPTE RENDU SUCCINCT
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 18 octobre 2020**

Le Conseil municipal a délibéré sur les sujets suivants :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de se réunir et de délibérer à huis clos sur l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le règlement intérieur suite à l'installation du Conseil municipal le 25 mai dernier.

Séjour neige – Participation des familles

Le Conseil municipal décide d'appliquer le quotient familial suivant :

0 à 700 € : 70 % municipalité / 30 % famille

701 à 1000 € : 65 % municipalité / 35 % famille

+ de 1000 € : 60 % municipalité / 40 % famille

(Pour information ce séjour varie entre 650 et 700 €).

Atelier d'éveil musical

Le Conseil municipal décide d'appliquer le montant de 13 € 80 pour la première session (1 session = 13 séances - du 4 novembre 2020 au 17 février 2021), pour la deuxième session, le tarif sera de 17 € (2 session = 16 séances - du 10 mars au 6 juillet 2021).

Consultation pour l'accompagnement du projet Développement Durable

Suite à l'analyse des différentes offres, le Conseil municipal décide de confier la mission d'accompagnement pour la définition d'une stratégie intégrée de développement durable à la société Extracité pour un montant de 42 840,00€ T.T.C.

Travaux de voirie – Marché annuel

L'entreprise Jean LEFEBVRE a été retenue pour réaliser les travaux de voirie dans les différents quartiers de la ville pour un montant de 135912.84€ TTC.

Modification du tableau des effectifs

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les modifications suivantes et autorise Monsieur le Maire à souscrire tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision :

La création du poste suivant :

- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

Cet avancement de grade sera effectif au 1/11/2020

Les vacances de postes suivants :

- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe – 3h/ semaine

- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe – 2h/semaine
- 1 poste d'adjoint technique effectif au 01/11/20

Par ailleurs, le conseil municipal décide :

D'allouer un crédit total de 4510 € au titre de l'allocation transport aux établissements scolaires.

D'autoriser Monsieur le Maire à confirmer à UNICEF France le souhait de la Ville de Lambres-lez-Douai de devenir Ville Candidate au titre Ville Amie des Enfants.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention entre le Centre de Formation D'Animateurs et Gestionnaire (C.F.A.G.) et la mairie de Lambres-lez-Douai.

D'approuver la révision allégée n°1 du PLU ainsi que la modification allégée du PLU.

D'autoriser le projet de création et d'exploitation d'un bâtiment logistique C4 sur la zone de l'Ermitage 2.

D'autoriser la signature de non-dénonciation de la convention MJC/Ville.

D'octroyer à l'UNICEF une aide exceptionnelle d'un montant de 500 € suite à la terrible explosion qui a dévasté une partie de la ville de Beyrouth et occasionné des pertes humaines considérables le 4 août dernier.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion aux services de prévention (Pôle Santé Sécurité au Travail) par le Cdg59.

Décide de ne pas réévaluer le tarif des salles des fêtes pour 2020-2021.

Décide de modifier la délibération n°2020-03-31 du 24 juin dernier relative aux délégations du Conseil municipal au Maire.

De nommer Monsieur Christian Pol à la commission locale des transferts de charges pour Douaisis Agglo.

Et a pris connaissance :

- * De l'annulation du traditionnel repas des séniors le dimanche 25 octobre 2020
- * Du report de la réunion publique avec la mutuelle Just'
- * Du point sur les effectifs dans les écoles, à l'Ecole de musique, aux restaurants scolaires et l'accueil périscolaire
- * Du changement au sein des équipes éducatives
- * De la reprise des ateliers du Projet Educatif Local le 5 octobre dernier
- * De l'installation officielle du nouveau Conseil Municipal des Enfants le mercredi 18 novembre prochain
- * Des créneaux piscine proposés aux enfants des écoles primaires à la piscine communautaire Sourcéane
- * De la semaine du goût du 12 au 16 octobre
- * De la Quinzaine des Droits de l'Enfant qui aura pour thème cette année « petits citoyens, grandes idées

- *De l'accueil des nouveaux lambrésiens qui s'est tenu le 18 septembre dernier en présence de Monsieur le Maire et plusieurs adjoints
- *Du report de la visite spectacle « A la découverte de Mère Nature » au printemps prochain
- *Du diagnostic suite à la réunion qui s'est tenue le 22 septembre dernier sur le plan de communication « Lambre info, guide pratique, site internet »
- *De la création d'une commission sécurité suite aux incivilités constatées dans la commune par les élus et les habitants
- *Des bilans de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)
- *Du week-end ado les 28 et 29 août à la plaine de jeux
- *Du Comité Lambres Jeunes (CLJ) exceptionnel du 11 septembre dernier
- *Du bilan au secteur jeunesse à la MJC Espace Hélios
- *Du report de la journée exceptionnelle organisée par le Comité Lambres Jeunes
- *D'un point sur les inscriptions crèche, le départ de Caroline Hautier du RAM et Justine Delevoye de la crèche, la semaine de la Petite Enfance
- *De la mise en place du protocole sanitaire auprès des associations lambrésiennes
- *De la mise en place d'un groupe de travail afin d'étudier l'outil adéquate pour la gestion des plannings d'occupation des différentes salles et installations
- *Du renouvellement du label « Ville Active et Sportive »
- *Du concert de jazz au profit des pupilles des pompiers qui s'est déroulé à la salle des sports Michel Hennebois le 16 octobre dernier
- *Du Master class qui se déroulera le week-end du 12 et 13 décembre prochain
- *De la cérémonie du 11 novembre qui devrait se dérouler avec les contraintes liées au covid19
- *De la messe de Sainte-Cécile le 22 novembre prochain
- *De la semaine magique du Père Noël qui aura lieu du vendredi 4 au vendredi 11 décembre avec les partenaires (MJC, l'harmonie municipale, la société top régie et la compagnie l'éléphant dans le boa)
- *Du point d'avancement « projet de réhabilitation énergétique communal »
- *D'une nouvelle collaboratrice pour renforcer le service Développement Durable et Communication
- *Des missions confiées à la Cheffe de projet Développement Durable
- *De l'organisation d'une rencontre avec un ambassadeur du CERDD sur la thématique « Développement Durable dans une collectivité territoriale »
- *Du point sur l'extension des sanitaires à l'école Anne Frank
- De la réalisation d'un programme de logements locatifs sociaux dans le cadre du projet d'aménagement de l'îlot Cheminot
- *Du point projet Douai-République et plus précisément la réalisation d'un collectif par Partenord Habitat
- *Du marché aux plantes et fleurs automnales qui s'est déroulé au Pavillon de la Nature du jeudi 17 au samedi 19 septembre dernier
- *De la présentation par le bureau d'études Etamine de la plantation d'arbres et îlots de fraîcheur
- *Du bilan de l'aide aux commerçants pour faire face à la crise sanitaire
- *De la composition des membres à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- *De la distinction en qualité de Maire honoraire à Monsieur Martial Vandewoestyne